

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 31 juillet 2025**

| | |
|---|--|
| Date de la convocation: 25 juillet 2025 | <i>L'an deux mille vingt-cinq et le trente-et-un juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i> |
| Membres en exercice : 15 | Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Isabelle DELAMARE, Philippe GUILLEMANT, Jocelyne OGER, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY |
| Présents : 10 | |
| Votants: 13 | Représentés: Isabelle COLLOMP par Mélanie GAILLARD, Olivier ORS par Isabelle DELAMARE, Raphael PIERRET par Emmanuelle MARTIN |
| Pour: 13 | Excusés: |
| Contre: 0 | Absents: Christophe PIN, Nicolas POUDROUX |
| Abstentions: 0 | Secrétaire de séance: Isabelle DELAMARE |

AIDE AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES POUR LES ENFANTS DE MALLEMOISSON**Rapporteur :** Isabelle DELAMARE

Le conseil municipal décide de renouveler les aides aux activités extrascolaires pour l'année 2025-2026.

Il est décidé de maintenir la somme attribuée pour les aides aux activités extrascolaires à 50 € par enfant.

Les ayants droits sont les enfants de Mallemoisson qui ouvrent droit à l'allocation de rentrée scolaire jusqu'à 18 ans.

Les aides aux activités extra scolaires seront versées sur l'exercice budgétaire en cours, les demandes devront donc être déposées avant le 01/12/2025.

Ouï cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de renouveler les aides aux activités extrascolaires pour l'année 2025-2026.

| | | | |
|------------------------------|----|----------------------------------|--|
| Nombre de voix pour | 13 | Abstentions | |
| Nombre de voix contre | | Ne prend pas part au vote | |

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire, **Jean-Paul COMTE**

Dépôt PREFECTURE DE DIGNE LES BAINS
Date de réception de l'AR: 05/08/2025
004-210401105-20250731-DE_2025_020-DE